# PRÉPARATION AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS













Site de Grenoble Formation sélective ou continue

## **OBJECTIF DE LA PRÉPARATION**

Sous la forme d'un module optionnel en première et deuxième année de master, la formation propose aux étudiants des séances de préparation aux principaux concours administratifs de la fonction publique nationale, territoriale et européenne. Elle leur permet d'acquérir des connaissances méthodologiques sur les épreuves écrites et orales.

#### ▶ DÉBOUCHÉS

La formation a vocation à préparer aux concours d'attaché territorial, des instituts régionaux d'administration (IRA) et d'inspecteur des finances publiques. Elle offre plus généralement une formation nécessaire à tout étudiant qui désire se présenter à un concours administratif ou être recruté dans une collectivité publique en tant que contractuel.

## ORGANISATION GÉNÉRALE

Les deux années de la préparation sont complémentaires et offrent une formation complète. Des séances de méthodologie sur les principales épreuves des concours administratifs sont proposées : culture générale, composition sur un sujet d'ordre général, rédaction d'une note de synthèse, questionnaire à choix multiples (QCM), etc. La préparation comprend des entrainements aux épreuves orales, à travers des simulations de jury et des retours d'expérience.

## ▶ PROGRAMME DE LA PRÉPARATION

#### **NIVEAU MASTER 1 (51H DE COURS)**

Culture générale (20h)

Composition sur un sujet d'ordre général (25h)

Présentation des concours par des professionnels (6h):

- > Présentation des concours nationaux
- > Présentation des concours européens

#### **NIVEAU MASTER 2 (79H DE COURS)**

Culture générale (20h)

Note de synthèse (33h)

Conférences thématiques (9h):

- > Finances publiques
- Institutions européennes
- > Culture numérique

Simulation d'entretien avec le jury (13h)

Retour d'expérience (2h)

Rédaction d'une fiche de renseignement (2h)

## **EQUIPE PÉDAGOGIQUE**

Les interventions sont réalisées par une équipe pédagogique d'une quinzaine de personnes composée de professionnels et d'universitaires.

#### CONDITIONS D'ACCÈS

Le module optionnel de préparation aux concours administratifs est réservé aux étudiants inscrits en master 1 et master 2 à la Faculté de droit de Grenoble.

## CONTACTS

### Responsable pédagogique :

M. Frédéric CHARLIN, Maître de conférences en histoire du droit (frederic.charlin@univ-grenoble-alpes.fr)

#### Scolarité :

droit-prepaconcours@univ-grenoble-alpes.fr / 04 76 74 32 40

## + INFOS

Informations et candidatures sur notre site: droit.univ-grenoble-alpes.fr

